

Sujet : [INTERNET] Le renouvelable...moteur de l éolien.

De : John Hunter <charivari16@gmail.com>

Date : 07/03/2023 09:12

Pour : pref-eolien-ambarnac@charente.gouv.fr

C est au mépris de l intérêt public, contre la biodiversité et Bruxelles nous traite comme des délinquants avec cette amende astronomique.

Voilà où nous avons échoué :

Le corral des délinquants !

Les politiciens nous ont vendus aux fouettards de Bruxelles. Nous allons payer 90euros du MW alors que le nucléaire cochat toutes les cases et coute 20euros du MW.

Où est l intérêt majeur pour les Français à payer une energie plus couteuse ?

Comme d habitude on marche sur la tête !

— Screenshot_20221225-100428.png —



Lors d'un colloque organisé par le lobby financier des EnR en septembre 2022, auquel participait Mme Pannier-Runacher, ministre de l'énergie, cette dernière a indiqué que la France était en retard sur les objectifs européens pour 2020, et que nous devrions déboursier une amende pouvant atteindre 500 millions d'euros.

A l'heure où le gouvernement cherche à faire passer une loi d'exception pour accélérer le déploiement d'énergies intermittentes « dites renouvelables » sur notre territoire au détriment de notre souveraineté nationale, de l'intérêt des consommateurs et au prix d'une forte régression environnementale, cette déclaration, reprise en boucle par la presse, tombe comme par hasard à point

—Pièces jointes :

Screenshot_20221225-100428.png

206 Ko

Sujet : [INTERNET] Projet Ambernac- Charente
De : CHRISTIANE FEUILLY <christiane.feUILly@icloud.com>
Date : 07/03/2023 18:28
Pour : pref-eolien-ambarnac@charente.gouv.fr

Aucune demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées n'a été faite , je m'oppose à ce projet .

Christiane Feuilly-Garrigue-Guyonnaud
christiane.feUILly@icloud.com
0635455511

Sujet : [INTERNET] Projet ambernac- Charente

De : CHRISTIANE FEUILLY <christiane.feUILly@icloud.com>

Date : 07/03/2023 18:32

Pour : pref-eolien-ambarnac@charente.gouv.fr

- *La destruction d'espèces protégées (loutre, genette, taupe, hérisson, campagnol amphibie), non reconnue par le bureau d'études de WPD alors qu'elle a été attestée par les habitants, que provoquera ce projet ne peut que rejeter ce projet ; JE DIS NON*

Christiane Feuilly-Garrigue-Guyonnaud

christiane.feUILly@icloud.com

0635455511

Sujet : [INTERNET] PROJET AMBERNAC-CHARENTE

De : CHRISTIANE FEUILLY <christiane.feUILly@icloud.com>

Date : 07/03/2023 18:34

Pour : pref-eolien-ambarnac@charente.gouv.fr

- *Destruction et menaces sur la faune volante : chauves-souris, grue cendrée, cigogne noire, courlis, dont l'existence a été constatée par les habitants et attestée par Charente Nature,*
- NON à ce projet

Christiane FeUILly-Garrigue-Guyonnaud

christiane.feUILly@icloud.com

0635455511

Sujet : [INTERNET] Projet AMBERNAC-CHARENTE

De : CHRISTIANE FEUILLY <christiane.feully@icloud.com>

Date : 07/03/2023 18:37

Pour : pref-eolien-ambarnac@charente.gouv.fr

- *Aucune étude hydrogéologique faite malgré l'enfouissement de kilomètres de câbles électriques de moyenne tension et de 3 blocs de bétons armés de plus de 7.000 tonnes par bloc alors que l'on constate la présence d'eaux souterraines, de sources, certaines captées pour les terrains agricoles et l'alimentation en eau du village!!!*
- **NON à CE PROJET**

Christiane Feully-Garrigue-Guyonnaud

christiane.feully@icloud.com

0635455511